

## Réunion de sensibilisation des Elu(e)s à la question des violences faites aux femmes

Le Vendredi 30 novembre 2018 à l'auditorium des Archives Départementales à St-Lô, invitation des élus à une réunion départementale de sensibilisation à la question des violences faites aux femmes.

La commune de Juvigny-les-Vallées était représentée par Monique Charbonnel, Jacqueline Lair et Brigitte Beurel.

Invitation des Partenaires institutionnels et signataires :

Anne-Marie COUSIN, Présidente de l'Ass. Des Maires de la Manche, Hubert LEFEVRE, Président de l'Ass. Des Maires ruraux de la Manche, Marc LEFEVRE, Président du Conseil départemental de la Manche, Jean-Marc SABATHE, Préfet de la Manche, Gaëlle JAMES, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité Femmes-Hommes de la Manche, Jean-Emmanuel REMOUE, médecin légiste, responsable de l'unité-médico-Judiciaire (UMJ) PROCUREURS de la REPUBLIQUE près des TGI de Coutances et Cherbourg, Chantal BARJOL, Conseillère départementale en charge des droits des femmes, L'AGENCE REGIONALE de SANTE (ARS).

Le protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences au sein du couple, les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes, signé le 9 mars 2017, piloté par la Préfecture de la Manche en lien avec les partenaires institutionnels de la justice, de la santé, le Conseil départemental et le réseau des acteurs publics, privés et associatifs de la Manche, constitue la feuille de route de la Manche pour la période 2017-2022.

Les Maires constituent les interlocuteurs de premier plan dans les situations relevant de cette problématique. **L'association des Maires de la Manche s'est engagée dans ce travail pour améliorer, avec le concours des élus des territoires, le repérage en proximité et l'orientation des Personnes confrontées à des situations de violences.**

Si le département de la Manche se situe plutôt bien en termes de nombre de délit, Il n'en demeure pas moins que **la violence faite aux femmes est un véritable fléau au sein du département avec un nombre de décès en constante augmentation.**

**Violence faite aux femmes rime très souvent avec alcoolisation.**

**La prévention et la lutte contre les violences conjugales relèvent de la responsabilité de tous. Des repères et des outils-vous sont proposés pour mieux lutter ensemble contre ces violences. Pour aider et orienter les victimes, une brochure éditée par la Préfecture et le Conseil Départemental de la Manche est à votre disposition dans les Mairies.**

**Violences Femmes Info 3919 c'est le numéro de téléphone de la plate-forme d'écoute et d'orientation nationale pour les femmes victimes de violence.**

L'appel est anonyme et gratuit 7 jours sur 7.

En 2017 dans la Manche 5 femmes sont mortes sous les coups. Au total 1209 faits de violences ont été constatés sur des femmes dont 394 dans la sphère conjugale.